



La Ville de CLAIX
Recrute un (e)
Policier(ère) Municipal(e)
Cadre d'emplois des agents de police municipale
Poste à pourvoir le 1^{er} mai 2021

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et sous la responsabilité du chef de service vous assurerez toute mission dévolue à la police municipale en veillant au bon ordre, à la sûreté, sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Missions / activités

- Surveillance générale de la ville et ses équipements, voirie, en patrouille VL, VTT ou pédestre
- Sécurisation des établissements scolaires
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route. et du stationnement
- Présence de terrain, relation de proximité avec la population pour assurer un rôle de prévention, de surveillance et de dialogue sur l'ensemble de la commune
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence, écouter, accompagner, diriger vers les services compétents une personne en difficulté.
- Application et contrôle des lois et textes en vigueur et arrêtés de police du Maire
- Surveiller, prévenir, rechercher, relever et réprimer les infractions dans le cadres des polices spéciales (Polices funéraire, des marchés, des débits de boisson, Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur ; Gestion et surveillance des taxis ; Gestion et surveillance des chiens dangereux et animaux errants ; Surveillance nature et environnement ; chasse et pêche ; urbanisme, ...)
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels (PV, rapports de constatations ou d'infractions, mails courants courriers, arrêtés, ...).
- Assurer une veille juridique
- Accueillir et orienter le public vers les services partenaires concernés
- Assister les élus pour les cérémonies officielles, situations délicates (placement d'office, réception de personnalités...)
- Coopération et coordination avec la brigade de gendarmerie de Le Pont-de-Claix
- Conseiller ou assister administrativement ou juridiquement dans le cadre de la police spéciale du Maire les différents services municipaux
- Assurer un reporting auprès de son responsable et en son absence, auprès de l'élus référent ou du DGS.
- Coopération et coordination avec Grenoble Alpes Métropole et les sociétés demandeuses d'occupation du domaine public dans le cadre de la mise en œuvre des pouvoirs de police municipale du Maire en matière de voirie
- Veiller au maintien du bon fonctionnement des moyens et des matériels (radiocommunication, véhicules, etc.)

Profil recherché

- Titulaire du grade de gardien de police municipale ou de brigadier-chef principal ou lauréat du concours
- Maîtrise de la réglementation en vigueur et des pouvoirs de police du Maire
- Connaissance des procédures judiciaires et administratives liées à la fonction
- Qualités relationnelles, aptitude à discerner les situations et les individus, maîtrise de soi impérative Maîtrise des outils informatiques, (PVe, MUNICIPAL) avec qualités rédactionnelles avérées
- Permis B exigé
- Capacité à collaborer avec les services internes et partenaires
- Sens absolu du service public : Adaptabilité, disponibilité, déontologie et discrétion.
- Condition physique nécessaire aux déplacements pédestres et VTT.
- Formations obligatoires à jour (armement catégorie B et D, FCO).
- Qualités rédactionnelles
- Capacité de recherche et analyse juridique

Date limite réception des candidatures : 14 mars 2021

Entretiens : prévus entre le 22 et 26 mars 2021

Informations complémentaires :

Temps complet

Rémunération : statutaire + Régime Indemnitaire + 13ème mois + avantages sociaux (COS de l'Isère, participation à la protection sociale)

Adresser lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation

ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude

Par mail à recrutement@ville-claix.fr ou par voie postale à

à Monsieur le Maire de CLAIX

Place Hector Berlioz

38640 CLAIX